



06 janvier 2025

Lettre d'information : Procédure et engagement inscription septembre 2025

Chères familles,

Alors que nous nous tournons vers l'année scolaire 2025-2026, il est temps d'entamer les démarches de réinscription/inscription pour vos enfants.

Nous vous invitons à procéder à ces démarches dans les délais impartis (du 1^{er} février au 15 février 2025), en tenant compte des critères mis à jour pour la réadmission/ admission. Dans cette 6^e rentrée pour le primaire et la 2^e pour le secondaire, nous avons à cœur de garantir un cadre éducatif stable, structuré et en adéquation avec les valeurs de CAYAJO. (Formulaire de réinscription/inscription 2025.2026 en page 3 de cette lettre).

À cette fin, l'École d'Ici et le Collège S.A.A.N mettent en place une procédure plus encadrée, permettant de nous assurer que chaque famille partage pleinement la philosophie et les objectifs de notre projet éducatif.

Ainsi, le dossier global de chaque élève sera examiné avec attention. Cette évaluation portera non seulement sur les investissements scolaires, mais également sur le respect des règles, l'attitude et l'implication des élèves, ainsi que sur l'engagement des parents à soutenir le cadre de vie et le projet pédagogique de l'établissement.

Nous souhaitons souligner que certaines situations, bien que rares, peuvent compromettre le bon fonctionnement de notre communauté scolaire et ne pourront être acceptées. À titre d'exemple, voici quelques comportements incompatibles avec nos valeurs :

- Des retards fréquents et répétés aux heures d'arrivée
- Des absences injustifiées
- Des retards de paiement récurrents
- Un manque de respect envers le personnel éducatif ou administratif
- Une ingérence dans les pratiques pédagogiques ou une remise en cause non constructive de nos méthodes.

Nous rappelons également que la gestion pédagogique et administrative de l'établissement relève exclusivement de l'association. Les contributions financières

versées par les familles, bien qu'essentielles au fonctionnement de l'établissement, ne leur confèrent aucun droit d'intervention dans ces domaines.

Conscients de la richesse et de la diversité des établissements scolaires en Guadeloupe, nous encourageons chaque famille à bien réfléchir à son engagement envers les valeurs, les principes et les pratiques qui sous-tendent notre démarche éducative.

En inscrivant ou en réinscrivant votre enfant, vous confirmez ainsi votre adhésion à ces principes et votre volonté de les respecter tout au long de l'année.

Nous tenons à préciser que, dans un souci de cohérence et de respect mutuel, tout manquement grave à ces engagements pourrait entraîner une interruption du parcours scolaire en cours d'année, comme mentionné dans le contrat financier.

Nous vous remercions chaleureusement pour la confiance que vous accordez à notre établissement et pour votre coopération constante, qui nous permettent d'offrir un environnement propice à l'épanouissement et à la réussite de vos enfants.

Avec toute notre considération,
La Direction et le CA de CAYAJO



Pour l'ASSOCIATION CAYAJO 971

